

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

CD PATRIMOINE

Part C (FR0007079512)

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management.

Objectif et politique d'investissement

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation diversifiée d'actifs, investis en actions et en produits de taux. La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

La stratégie d'investissement est déterminée par l'évolution économique internationale et par les opportunités présentées par les différentes classes d'actifs, les zones géographiques et les secteurs d'activité.

La gestion est affranchie de tout benchmark. Sa performance peut s'éloigner durablement de son indicateur de référence (50% de l'Eonia Capitalisé + 35% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis + 15% de l'indice MSCI World en € dividendes réinvestis).

L'investissement en produit obligataire n'est soumis à aucune contrainte de notation, par conséquent l'OPCVM peut investir dans des titres spéculatifs à haut rendement (titres « High Yield »). Les titres obligataires libellés en Euro en portefeuille ont une sensibilité comprise entre -2 et 10.

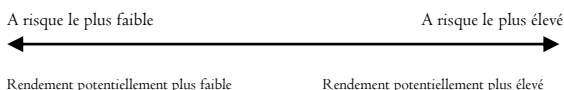
Le fonds peut investir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif, sans rechercher de surexposition, dans une optique de couverture ou de dynamisation du portefeuille. Le FCP peut investir dans un but de couverture du portefeuille contre un risque de baisse des marchés actions.

Le Fonds peut investir :

- Jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM français et/ou européens qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement
 - Jusqu'à 30 % de parts ou d'actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Ces OPCVM et/ou FIA peuvent être gérés par la société de gestion ou par des organismes extérieurs.

La valeur liquidative (VL) est calculée quotidiennement. Les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés à tout moment ; ils sont centralisés au plus tard à 10 heures 30 et sont exécutés sur la base de cette VL. Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il se peut que les données historiques de volatilité utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas une indication fiable du risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants auxquels le FCP peut être exposé et non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : Risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur.

La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître des variations élevées. Elle peut en effet fluctuer en fonction des changements propres aux actions détenues, aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 3.5% maximum
Frais de sortie : 0%

Commission de performance : aucune

Frais prélevés par le fonds sur une année

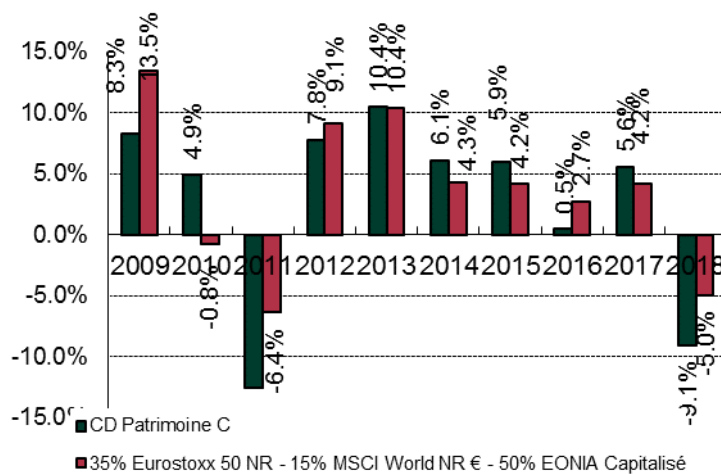
Frais courants : 2.37%

Les frais courants se fondent sur les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2017. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances de CD Patrimoine présentées ici sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais du fonds.

A compter du 12 novembre 2013, l'indicateur de référence est 35% DJ Euro Stoxx 50 avec dividendes, 50% Eonia capitalisé et 15% de l'indice MSCI World en € avec dividendes.

Précédemment, l'indicateur de référence était : 50% Eonia Capitalisé + 50% DJ Euro Stoxx 50.

Le fonds a été créé le 13/12/2002.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts du fonds pourront être soumises à taxation. Ce fonds est éligible au contrat d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses,

inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/>.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2019.